

Compte rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 10 mars 2022

(Salle des Fêtes ; St-Denis-lès-Bourg -17h30/19h30)

Objet : Présentation du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés-Actualités
PJ : présentation du PLPDMA-lettre du maire pour le Conseil local Ville pour la transition écologique

Membres du Conseil de développement présents :

M. Matthieu ADRIEN - Chambre des notaires de l'Ain M. Charles BERNARD – AOC Beurre et crème, Syndicat de promotion de la crème et du beurre de Bresse Mme Agnès BERTILLOT - Co-présidente Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME) Mme Catherine BOITEL - ALTEC, association gestionnaire du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain (CCSTI) M. Daniel BROCHIER - Office de tourisme-Bourg-en- Bresse Destination M. Jean-Michel DEFRANCE - Territoire Bourg Agglo M. René DUCAROUGE - Centre Ain initiative M. Jacques FONTAINE - Territoire Bresse M. Xavier FROMONT — Co-président - Association pour le développement de l'agriculture biologique (ADABio) Mme Nicole GUILLERMIN – Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01) Mme Dominique HANROT – Bresse Nature Environnement (BNE)	M. Emmanuel HYVERNAT – France Nature Environnement Ain (FNE Ain) M. Christian MILLET - Bourg Nature Environnement (BNE) Mme Arlette MOREL - Office du Tourisme « Bourg- en-Bresse Destination » Mme Françoise BLONDEL-PELISSON – Mécabourg M. Pierre PERDRIX - Territoire Bresse Revermont M. Patrick PERRARD – Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) M. Jean-Pierre PETIT – Confédération française démocratique du travail (CFDT) M. Jean-Paul PEULET – Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01) Mme Valérie PONCIN - Territoire Bresse Revermont M. Michel SARBACH - Artisans du Monde M. Eric SAUMET – ALTEC, association gestionnaire du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain (CCSTI) Mme Catherine TESTUD – Territoire Bresse M. Jacques TOULEMONDE – Association AutosBus
---	--

Membres du Conseil de développement excusés :

M. Pascal CUISANT – Confédération Française de l'Encadrement-Confédération générale des Cadres (CFE-CGC) Mme Anne-Sophie DAUJAT - France Nature Environnement (FNE) M. Jean-Pierre DELPERIE -Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01) M. Marc DURAND - Fédération Départementale des Offices de Tourisme	Mme Michèle JAILLET -Union départementale aide aux familles (UDAF) Mme Emmanuelle MARVIE -Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01) M. Gérard PERRIN - Territoire Bourg agglo Mme Bernadette ROUSSET - Fédération Départementale des Offices de Tourisme
---	--

Présence et excuses du Grand Bourg Agglomération :

Présents :

Carole **BERTRAND** –Chargée de mission développement durable et démocratie de proximité - Animatrice du Conseil de développement

Adeline **BRUNET** – Directrice Générale Adjointe de la Transition écologique des territoires

Audrey **DEVILLERS** –Animatrice du Plan de prévention réduction des déchets de la direction

« Gestion des déchets »

Excusés :

Guillaume **FAUVET** – **Maire de Saint Denis-lès-Bourg, Vice-président CA3B** en charge de la stratégie territoriale et du foncier- **Référent élu du Conseil de développement**

Bruno **GERENTES**-Directeur Général des Services

Agnès BERTILLOT, Co-présidente du Conseil de développement introduit la séance, remercie tous les membres présents et nomme les personnes excusées.

Agnès BERTILLOT remercie **Audrey DEVILLERS**, Animatrice du Plan de prévention réduction des déchets de la Direction « Gestion des déchets »de Grand Bourg Agglomération pour sa présence. Cet agent exposera à l'assemblée plénière le Plan de Prévention de déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Agnès BERTILLOT rappelle l'ordre du jour :

1. [Approbation des derniers comptes rendus](#)
2. [Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés \(PLPDMA\)](#)
3. [Les dernières actualités](#)

En introduction, **Agnès BERTILLOT**

1. Approbation des comptes rendus

Les derniers **comptes rendus du 10 juin et 14 septembre 2021 et du 17 février 2022** sont **approuvés**.

2. Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

*Présenté par **Audrey DEVILLERS**, Animatrice du Plan de prévention réduction des déchets de la direction « Gestion des déchets »de Grand Bourg Agglomération (cf annexe)*

Voici pêle-mêle, des interrogations, des remarques ou compléments à partir de la présentation qui a beaucoup intéressé les participants :

- Le poids des déchets collectés par Grand Bourg Agglomération (toute filière confondue) ne baisse pas
- On collecte de plus en plus de déchets en déchèterie.
- **Charles BERNARD** fait remarquer que toutes les filières ne sont pas comptabilisées, effectivement la filière agricole n'est pas comptabilisée.

- On peut trouver des composteurs individuels à 25€ à Grand Bourg (centre technique le Cambuse et services techniques de Montrevel-en-Bresse / Etrez), et des composteurs partagés
- Pas de formation « maitre composteur » sur Grand Bourg, mais des référents pour les composteurs partagés
- Beaucoup d'informations données ne sont, semble-t-il, pas assez connues, peut-on communiquer davantage ?
- Ne pas mettre de textiles dans les déchets ménagers, ils nuisent à la bonne marche de l'usine OVADE, les mettre dans les conteneurs textiles (TREMPLIN), même usagés.
- Tout emballage plastique est maintenant, depuis le 1^{er} janvier 2022, collecté dans les contenants de tri dans tout le territoire.
- Les « oui pub » ne seront pas encore en place dans le territoire- le CD s'interroge si une commune pourrait s'y lancer seule ?
- Il existe un « magasin pour rien » sur Bourg, où l'on peut donner des vêtements et prendre des vêtements gratuitement- si plus d'informations, proposition de les donner à la prochaine plénière
- Pourrait-on avoir la cartographie des lieux où vont nos déchets triés ?
- ...

Deux membres du CD sont déjà à ce jour dans la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA : **Gérard PERRIN** du Territoire Bourg agglo et **Anne-Sophie DAUJAT** de France Nature Environnement.

Une réunion par an est proposée aux membres de la CCES pour le suivi de ce Plan local de prévention.

Audrey DEVILLERS propose que quelques autres membres entrent dans cette commission. **Nicole GUILLERMIN** s'est proposée.

Merci de communiquer à **Carole BERTRAND** votre souhait de **participer à la CCES une fois par an**.

Le PLPDMA sera prochainement mis à la consultation du public. Le CD propose de réunir des membres du CD intéressés pour répondre collectivement. Une date sera donnée dès la consultation publique lancée (date non définie).

3. Les dernières actualités

➤ **Sobriété foncière (rappel de la date de réunion et des inscrits)**

Rappel de la date : Une première séance sera **le mardi 15 mars de 17h30 à 19h00, salle extérieure du siège de Grand Bourg Agglomération**. Elle permettra de définir précisément le sujet à travailler et la feuille de route. (*Inscriptions auprès de Carole Bertrand*).

À la suite de cette séance, une lettre de mission sera transmise au CD.

Rappel des modalités : un temps court, 4 mois (mars-avril-mai-juin), avec une séance tous les 15 jours, pour rendre un document finalisé aux membres du Conseil communautaire.

Les inscrits à ce jour :

- Matthieu **ADRIEN** de la Chambre des notaires de l'Ain
- René **DUCAROUGE** de Centre Ain initiative
- Nicole **GUILLERMIN** de l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain
- Gérard **PERRIN** du Territoire Bourg agglo
- Catherine **TESTUD** du Territoire Bresse

Adeline **BRUNET** précise que des intervenants extérieurs pourront être conviés pour alimenter les débats si le CD le souhaite.

- **Communication : retour de la rencontre avec le service communication de Grand Bourg Agglomération, présenté par Valérie PONCIN**

Étaient présents à cette rencontre : **Séverine FEVRE** (chargée de communication Grand Bourg) **Gérard PERRIN**, **Valérie PONCIN** et **Carole BERTRAND**

Les représentants du CD ont précisé leurs attentes en terme de communication :

- Faire connaître le CD en tant qu'instance de participation citoyenne
- Faire connaître ses travaux et notamment ses avis produits suite à auto-saisine ou sur demande du président de Grand Bourg Agglomération. Il est entendu que la communication extérieure des avis du CD ne peut intervenir qu'après présentation aux instances compétentes de GBA (bureau, commissions...)

Actuellement, les travaux qui peuvent à court terme faire l'objet d'une communication sont :

- L'avis sur la méthanisation (immédiat car déjà présenté aux instances GBA)
- Les travaux à venir sur la sobriété foncière (après production de la lettre de commande de GBA)
- La production sur le télétravail avec par exemple, le retour d'expérience d'une entreprise

Séverine Fèvre précise le fonctionnement et les outils de communication de Grand Bourg Agglomération :

- **4 « Grand Mag » par an**, publiés en mars, juin, septembre et décembre (pas d'encart spécifique possible pour le CD),
Le comité de rédaction se réunit 2mois et demi avant la parution (**le 25 mars pour le GM de Juin**). 2 sujets seront proposés
- dans actus : avis métha (1 page)
- dans rencontre : interview d'un des 2 présidents pour présenter le CD
- **Site internet** : le CD a un onglet, le contenu est à mettre à jour par Carole Bertrand, (accord pour y mettre l'avis métha et possibilité d'utiliser les actus pour des articles)
- **Petit Mag**, journal interne bimestriel (mois impair) : agents+ membres bureau GBA
- **Intranet élus** : 1200 élus (Maires et conseillers municipaux)
- **Réseaux sociaux** : facebook, twitter, linkedin
- **La presse** (conférence de presse, présence de la presse aux réunions, communiqués de presse).

Nous pourrions communiquer en tant qu'instance indépendante.

Le **rapport annuel du CD** pourra être mis en avant par ces outils de communication.

Xavier FROMONT précise que les co-présidents vont demander un rendez-vous avec le président, **Jean-François DEBAT** et **Guillaume FAUVET**. Ils leur soumettront un nouvel article à intégrer dans le règlement intérieur du CD, précisant qu'à partir du moment où un avis (ou une contribution) est validé en plénière du CD, puis présenté aux élus, en Conseil Communautaire, Bureau Communautaire ou Commissions thématiques, le CD peut le rendre public par les outils de communication du Grand Bourg Agglomération.

- **Comité local pour la transition écologique (ville de Bourg-en-Bresse) -sollicitation du Maire de Bourg-en-Bresse et Isabelle MAISTRE, présenté par Jean-Paul PEULET (voir courrier du Maire de Bourg-en-Bresse en annexe)**

Ce comité local pour la Transition écologique est un outil de dialogue permettant aux élus et services de la Ville de Bourg-en-Bresse d'échanger avec différents habitants représentants de la société civile autour de ces enjeux environnementaux. C'est un espace d'information et de consultation.

Sont déjà présents certains membres du CD, **Jean-Paul PEULET** à titre de Bresse Énergie Citoyenne, **Pascal CUISANT**, à titre des conseils citoyens. Nous disposons de deux places pour le Conseil de développement.

L'intérêt serait de permettre des liens avec les deux instances.

Merci de communiquer à **Carole BERTRAND** votre intérêt pour participer à ce comité. Le dernier sujet traité le 9 mars était la végétalisation participative.

Prochaine plénière le jeudi 19 mai à 17h30 (lieu à confirmer)

Rappel des prochaines dates :

- Le mardi 15 mars, de 17h30 à 19h00, salle extérieure du siège de Grand Bourg Agglomération,
1^{ère} séance du groupe SOBRITE FONCIERE
- Le mardi 5 avril de 17h30 à 19h00, salle extérieure du siège de Grand Bourg Agglomération,
2^{ème} séance du groupe SOBRITE FONCIERE et nouveaux membres
- Le jeudi 7 avril, les référents du groupe EAU rencontrent les élus référents

Pour information (en annexe), la synthèse du groupe Télétravail et la suite des travaux.